



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



LM-A21-10320  
07/05/2021

**DRAC de la Nouvelle-Aquitaine  
Unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine (UDAP) de la Haute-Vienne**

Affaire suivie par :  
Anaïk Caulier/Thierry Granet

Limoges, le 04 mai 2021

N/Réf : R 2021 / AC | TG | R 66

L'architecte des Bâtiments de France

à

LIMOGES METROPOLE  
Direction développement territorial et aménagement de l'espace  
À l'attention de Mme Marion Peralta  
19, rue Bernard Palissy  
87 031 LIMOGES CEDEX

**Objet : Révision PLU - Avis sur les modifications simplifiées du PLU de la commune du Palais-sur-Vienne**

Par courriel, vous avez saisi mon service pour remarques éventuelles sur les zonage modifications simplifiées du PLU du Palais-sur-Vienne.

Après examen du dossier nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur les projets de modification.

**Lætitia Morellet**  
Architecte et urbaniste de l'État  
Architecte des Bâtiments de France